

Image not found or type unknown



Vente de terrain avec traversée d'alimentations

Par **bonnefoy**, le 17/06/2008 à 16:12

je voudrais vendre un terrain à construire,mais les alimentations en eau,électricité, téléphone et l'évacuation à l'égout de ma maison traversent la parcelle vendable. En ai-je la possibilité?

Par **Tisuisse**, le 17/06/2008 à 18:27

Bien entendu. Ces traversées sont des servitudes et l'acheteur n'aura aucun mal à obtenir des différents fournisseurs, ses branchements puisqu'ils passent sur son terrain.